

BACCALAUREAT GENERAL

SESSION 2017

SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES

SERIE ES

Spécialité

DUREE DE L'EPREUVE : 4 heures + 1 heure - COEFFICIENT : 7 + 2

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 13 pages numérotées de 1/13 à 13/13.

Pour l'enseignement obligatoire, le candidat traitera au choix soit la dissertation, s'appuyant sur un dossier documentaire, soit l'épreuve composée.

Pour l'enseignement de spécialité, le candidat traitera au choix l'un des deux sujets de la spécialité pour laquelle il est inscrit :

- Sciences sociales et politiques, pages numérotées de 8/13 à 10/13.
- Economie approfondie, pages numérotées de 11/13 à 13/13.

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Ce sujet comporte trois documents.

Le salaire se détermine-t-il seulement sur le marché du travail ?

DOCUMENT 1

Salaire médian en fonction du diplôme et de la spécialité

Diplôme et spécialité de formation		Salaire médian (euros 2009)
BTS, DUT et équivalent	Procédés, qualité, informatique industrielle	1640
	Agriculture, pêche, forêt, espaces verts	1350
	Accueil, hôtellerie, tourisme	1390
Licence, licence professionnelle	Sciences exactes et naturelles	1640
	Droit, économie et sciences humaines	1440
	Lettres, langues et arts	1440
Masters 1 et 2, maîtrise, DEA, DESS	Physique, mathématique	2000
	Droit, sciences politiques	1940
	Arts	1360
	Informatique, réseaux	2300
	Services aux personnes	1690
Diplôme d'école d'ingénieurs	Généraliste	2510
	Mécanique, électricité, électronique	2470
	Informatique, réseaux	2510
Diplôme d'école de commerce et de gestion		2570
Doctorat	Sciences exactes et naturelles	2330
	Droit, économie, lettres et sciences humaines	2100
	Santé	2570
Ensemble diplômés de l'enseignement supérieur		1650
Ensemble toutes formations confondues		1380

Champ : actifs ayant terminé leur formation initiale depuis 10 ans ou moins, France métropolitaine.

Source : d'après INSEE, 2010.

DOCUMENT 2

Montant du SMIC en France en euros

	SMIC horaire brut	SMIC mensuel brut pour 151,67 heures de travail	Date de parution au Journal Officiel
2013	9,43	1 430,22	21/12/2012
2014	9,53	1 445,38	19/12/2013
2015	9,61	1 457,52	22/12/2014
2016	9,67	1 466,62	18/12/2015

Source : INSEE, 2016.

DOCUMENT 3

Convention collective nationale des cadres des travaux publics du 20 novembre 2015

Titre Ier - Dispositions générales

Article 1.1 - Champ d'application territorial

La présente convention collective régit en France [...] les relations de travail entre :

- d'une part les employeurs [...]
- d'autre part, les cadres qu'ils emploient à une activité de travaux publics, sur le territoire de la France métropolitaine.

Elle engage toutes les organisations syndicales d'employeurs et de salariés adhérentes aux instances nationales l'ayant signée ou qui ultérieurement y adhèreraient, ainsi que tous leurs adhérents exerçant leur activité sur le territoire métropolitain. [...]

Article 4

Barèmes des minima [salariaux] des cadres

Article 4.1

Les barèmes des minima des cadres sont fixés après négociation une fois par an à l'échelon national.

Article 4.2

À compter de l'entrée en vigueur de la nouvelle classification, soit le 1^{er} janvier 2003, la valeur des minima de cadres est exprimée par un barème annuel.

Source : www.legifrance.gouv.fr

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties :

1 – Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre du programme de l'enseignement obligatoire.

2 – Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement l'information.

3 – Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;*
- en exploitant les documents du dossier ;*
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;*
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances

1. Vous présenterez deux exemples de mesures permettant de lutter contre les discriminations. (3 points)

2. A l'aide d'au moins deux exemples de votre choix vous mettrez en évidence des formes de solidarité mécanique au sein des sociétés contemporaines. (3 points)

Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

Vous présenterez le document, puis vous mettrez en évidence les évolutions concernant les dépenses de santé, en France, entre 2006 et 2014.

Dépenses courantes de santé en France

	Valeur (en milliards d'euros)		Taux d'évolution 2006-2014 en moyenne annuelle (en %)	Taux d'évolution 2013-2014 (en %)
	2006	2014		
1- Consommation de soins et de biens médicaux	153,7	190,6	2,4	2,5
2- Soins de longue durée	12,9	19,7	5,0	2,5
➤ Services de soins infirmiers à domicile	1,0	1,6	5,3	1,7
➤ Soins aux personnes âgées en établissement	5,0	8,8	7,0	2,4
➤ Soins aux personnes handicapées en établissement	6,9	9,3	3,4	2,7
3- Indemnités journalières	10,7	13,3	2,2	4,1
4- Autres dépenses en faveur des malades	0,3	0,6	9,3	1,7
5- Prévention institutionnelle	5,2	5,8	1,3	-0,5
6- Dépenses en faveur du système de soins	10,4	11,9	2,0	-2,5
➤ Subventions au système de soins nettes de remises conventionnelles*	2,1	2,4	2,6	-6,9
➤ Recherche médicale et pharmaceutique	7,0	7,5	1,0	-1,9
➤ Formation médicale	1,3	2,0	5,2	1,2
7- Coût de gestion de la santé	11,9	14,9	2,8	1,0
Dépense courante de santé (1+2+3+4+5+6+7)	205,2	256,9	2,6	2,2

* Les subventions au système de soins, nettes de remises conventionnelles, comprennent principalement les cotisations sociales des professionnels de santé, les dotations versées par l'Assurance maladie pour l'amélioration de la qualité et de la coordination des soins. De ces subventions sont déduites les remises conventionnelles, versées par les laboratoires pharmaceutiques et les producteurs de dispositifs médicaux aux caisses de Sécurité sociale.

Source : *Comptes de la santé*, DREES, 2015.

**Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire
(10 points)**

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que l'Union Économique et Monétaire (UEM) cherche à renforcer l'interdépendance des politiques conjoncturelles de ses États membres.

DOCUMENT 1

Depuis le 1er janvier 2015, 19 États ont adopté la monnaie unique et font donc partie de la zone euro. Le dernier pays à rejoindre la zone euro a été la Lituanie.

Afin de garantir la stabilité macroéconomique de l'UEM, les États membres ont défini en 1997 un Pacte de stabilité et de croissance (PSC), qui constitue un engagement politique sur le contrôle des déficits publics. Accompagné de plusieurs directives, ce texte permet d'éviter les déficits budgétaires excessifs des États membres et de renforcer la convergence des politiques économiques. À l'origine, ce dernier impose aux États de maintenir leur déficit public en dessous de 3% du PIB et leur dette publique inférieure à 60% du PIB, sauf circonstances exceptionnelles.

Or la crise économique, qui a fait bondir la dette et le déficit publics des États membres, a profondément modifié la situation.

Source : www.touteurope.eu

DOCUMENT 2

Taux de variation annuel des prix entre 2013 et 2015, par pays et dans la zone Euro (en %)

	2013	2014	2015
France	0,9	0,5	0,0
Allemagne	1,5	0,9	0,2
Italie	1,2	0,3	0,0
Luxembourg	1,7	0,6	0,5
Pays-Bas	2,5	1,0	0,6
Portugal	0,3	-0,3	0,5
Zone Euro	1,4	0,4	0,0

Source : Banque de France, 2016.

DOCUMENT 3

L'Union européenne a mis en place un cycle annuel de coordination des politiques économiques, appelé « semestre européen ». Chaque année, la Commission européenne analyse en détail les plans de réformes budgétaires, macro-économiques et structurelles des États membres de l'UE, auxquels elle adresse des recommandations par pays pour les 12 à 18 mois suivants. Ces recommandations contribuent également à réaliser les objectifs à long terme de la stratégie de l'UE en faveur de l'emploi et de la croissance -la stratégie Europe 2020- dont le suivi et la mise en œuvre sont assurés dans le cadre du semestre européen.

En octobre 2015, la Commission a décidé de continuer à simplifier le semestre européen. Il s'agit notamment d'intégrer davantage les considérations nationales et celles de la zone euro, d'accorder une plus grande importance aux résultats en matière d'emploi et dans le domaine social, d'améliorer le dialogue démocratique, d'encourager la convergence.

Source : www.europa.eu

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

Sciences sociales et politiques

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- en construisant une argumentation ;
- en exploitant le ou les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Le candidat traitera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.

SUJET A

Ce sujet comporte deux documents.

Montrez que la participation politique repose sur des répertoires variés d'action politique.

DOCUMENT 1

L'année 2011 marque le retour des citoyens ordinaires en tant qu'acteurs centraux de la scène politique. Un peu partout, aux quatre coins de la planète, des foules sont en effet descendues dans la rue pour s'adresser directement à leurs dirigeants – ou à la haute finance – et exiger un changement radical en scandant des slogans identiques : « Dégage ! », « Vous ne nous représentez pas ! ». Certes, les situations politiques diffèrent totalement à Tunis, Madrid, New York, Moscou, Montréal ou Istanbul, et les raisons des mobilisations n'y sont pas identiques. Mais la forme prise par la revendication, elle, l'a été. [...]

Les rassemblements se sont partout organisés autour d'un seul motif, celui de la démocratie, même si ce mot a recouvert des revendications disparates : avoir le droit de s'exprimer, mettre fin à la corruption, détruire le pouvoir de la finance, ne pas subir l'arbitraire, avoir un travail, etc. Toutes les protestations ont posé une exigence : le respect de la dignité des personnes et des droits des citoyens.

Source : « Les nouvelles formes de la contestation », propos d'Albert OGIEN recueillis par Stéphanie ARC, *CNRS le journal*, 2014.

DOCUMENT 2

Résultats de l'élection présidentielle de 2012 en France au second tour

	Nombre	% parmi les inscrits
Abstentions	9 049 998	19,65
Votants	37 016 309	80,35
Dont : Blancs ou nuls	2 154 956	4,68
Exprimés	34 861 353	75,68
Inscrits	46 066 307	100

Source : www.interieur.gouv.fr

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

Sciences sociales et politiques

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- en construisant une argumentation ;
- en exploitant le ou les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Le candidat traitera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.

SUJET B

Ce sujet comporte deux documents.

Vous comparerez les modes de scrutin et leurs effets sur la compétition politique en démocratie.

DOCUMENT 1

Les débats autour des modes de scrutin s'expliquent souvent par la difficulté de concilier plusieurs buts et par des contingences politiques. Pour les proportionnalistes, un système électoral doit donner une image fidèle de la situation politique et du corps électoral ; pour les majoritaires, il vise à désigner une majorité d'élus capable de gouverner. Au-delà de la répartition des sièges, le choix du mode de scrutin correspond à une conception de la vie politique, qu'il influence forcément.

Les scrutins proportionnels conduisent souvent à un dysfonctionnement du système politique ; ils favorisent le multipartisme et donnent un rôle important aux petits partis charnières, souvent partenaires indispensables des majorités (cas de la IV^e République en France ou de l'Italie). Le scrutin majoritaire à un tour favorise, lui, les alternances, mais entre seulement deux partis (au Royaume-Uni, par exemple). Le scrutin majoritaire à deux tours, celui de la V^e République, a la souplesse de l'alternance et incite plus de partis à conclure des alliances pour le second tour.

Source : www.vie-publique.fr

DOCUMENT 2

Résultats des élections européennes de 2014 pour la France (scrutin de liste avec représentation proportionnelle à un tour)

Nuances de listes	Nombre de voix	% exprimés	Nombre de sièges	% des sièges
Listes Extrême gauche	302 436	1,60	0	0
Listes Front de Gauche	1 200 713	6,33	3	4,05
Listes Union de la Gauche	2 650 357	13,98	13	17,57
Listes Divers gauche	602 294	3,18	1	1,35
Listes Europe-Ecologie-Les Verts	1 696 442	8,95	6	8,11
Listes Divers	827 526	4,37	0	0
Listes Union du Centre	1 884 565	9,94	7	9,46
Listes Union pour un Mouvement Populaire	3 943 819	20,81	20	27,03
Listes Divers droite	1 133 811	5,98	0	0
Listes Front National	4 712 461	24,86	24	32,43
Listes Extrême droite	1 337	0,01	0	0

Source : d'après www.interieur.gouv.fr

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ
Économie approfondie

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- en construisant une argumentation ;
- en exploitant le ou les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Le candidat traitera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.

SUJET A

Ce sujet comporte deux documents.

En quoi les incitations financières contribuent-elles à limiter l'aléa moral dans le cadre de la protection sociale ?

DOCUMENT 1

Une situation d'aléa moral existe lorsque l'assureur ne peut connaître la portée exacte du dommage (le diagnostic) ou les conditions de réparation de ce dommage (les soins nécessaires pour la prise en charge de chaque pathologie et leurs coûts) - c'est-à-dire lorsque le comportement face au risque maladie de l'assuré n'est pas connu de l'assureur. [...]

La limitation des phénomènes d'aléa moral réside dans la mise en place de dispositifs de co-paiement (paiement d'une partie des soins par l'assuré, qui reste à sa charge) : ce sont les mécanismes de franchise et de ticket modérateur. Le montant de ces co-paiements doit théoriquement dépendre de l'élasticité-prix de la demande des différents types de soins, ainsi que de la nature du risque (« petit risque » et « gros risque »). Ainsi, les soins ambulatoires*, dont la demande est plus sensible au prix que celle de soins hospitaliers, sont en règle générale frappés de co-paiements plus élevés.

Source : Introduction à l'économie de la santé, Valérie FARGEON, 2014.

* Ceux-ci comprennent les soins effectués en cabinet de ville, en dispensaire, centres de soins ou lors de consultations externes d'établissements hospitaliers publics ou privés.

DOCUMENT 2

Structure du financement des principaux types de soins⁽¹⁾ 2012 en France (en %)

	Hôpital	Ambulatoire	Médicament
Part de la Sécurité sociale	90,7	62,5	65,9
État, part CMU ⁽²⁾ et aide médicale d'État AME)	1,1	1,8	1,2
Part de l'assurance complémentaire	5,2	22,4	14,6
Part patient ou « reste à payer »	3	13,3	18,3

⁽¹⁾ Les chiffres portent sur la consommation de biens et services médicaux qui représentent 138,6 milliards d'euros en 2012.

⁽²⁾ Couverture maladie universelle.

Source : d'après les comptes nationaux de la santé, DREES, 2013.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

Économie approfondie

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- en construisant une argumentation ;
- en exploitant le ou les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Le candidat traitera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.

SUJET B

Ce sujet comporte deux documents.

Quelles sont les caractéristiques de la globalisation financière ?

DOCUMENT 1

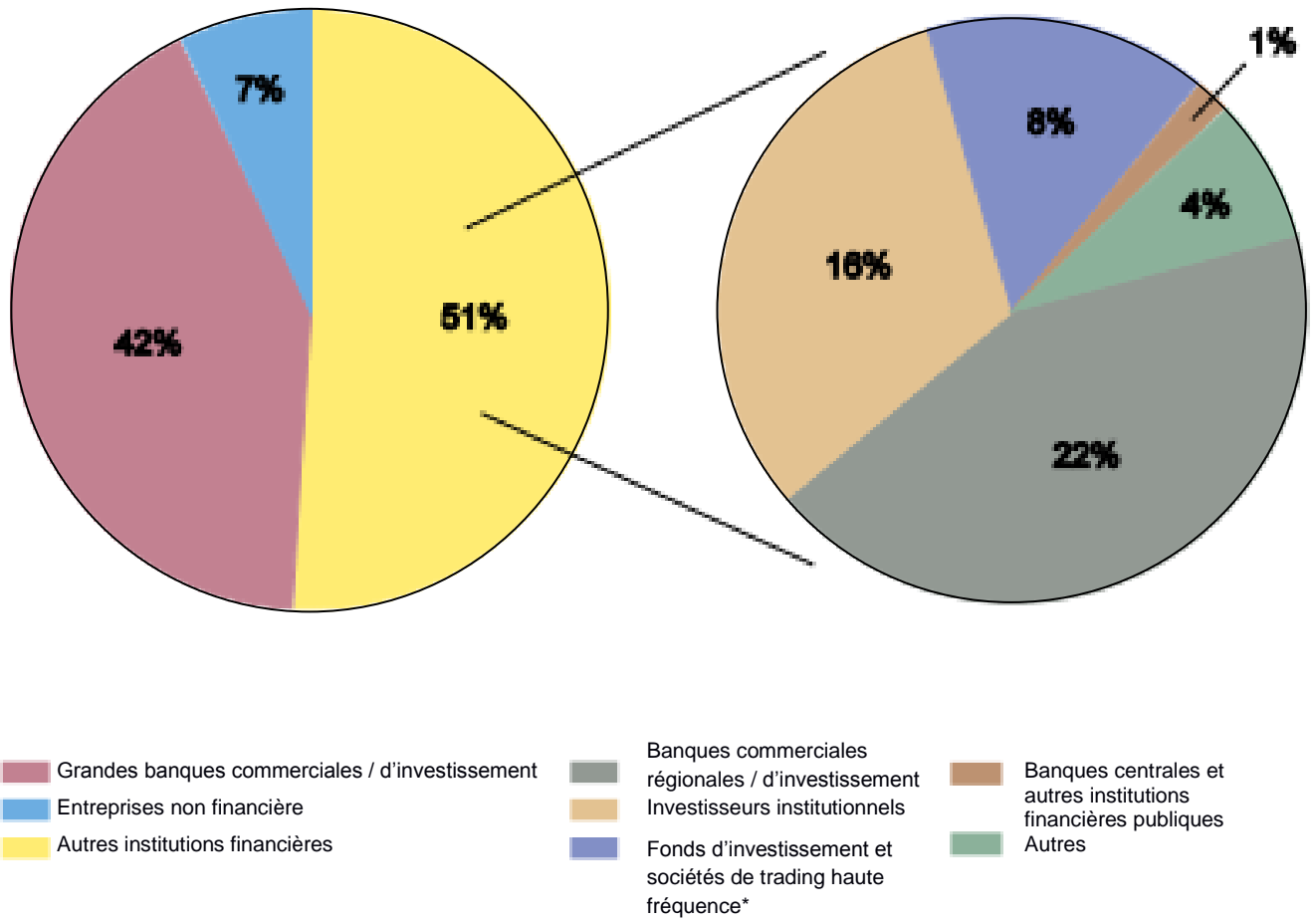
L'internationalisation des marchés financiers s'est fortement accentuée depuis une vingtaine d'années. Avant les années 1980, les marchés financiers jouaient un rôle assez secondaire dans les systèmes financiers européens et japonais, de sorte que les marchés financiers des États-Unis dominaient l'ensemble des marchés mondiaux. Cette suprématie a fortement diminué récemment du fait de l'accroissement du montant de l'épargne financière dans des pays comme le Japon, et de la déréglementation des marchés financiers européens, qui a permis leur développement. [...]

Le développement financier en dehors des États-Unis a conduit à une internationalisation des marchés financiers. Désormais, les sociétés et les banques américaines peuvent émettre sur les marchés financiers internationaux, ou les épargnants américains acheter des titres étrangers pour diversifier leur portefeuille, de même que, depuis longtemps, des entreprises européennes émettaient des titres aux États-Unis, ou que des Européens y plaçaient des capitaux. Le développement de ces flux de capitaux et de titres a conduit à parler de mondialisation financière.

Source : Monnaie, banque et marchés financiers, Frédéric MISHKIN, 2013.

DOCUMENT 2

Répartition des transactions quotidiennes sur le marché des changes par type d'intervenant, en %



Source : d'après la Banque des règlements internationaux, 2016.

* Transaction financière exécutée à grande vitesse grâce à un algorithme informatique.